

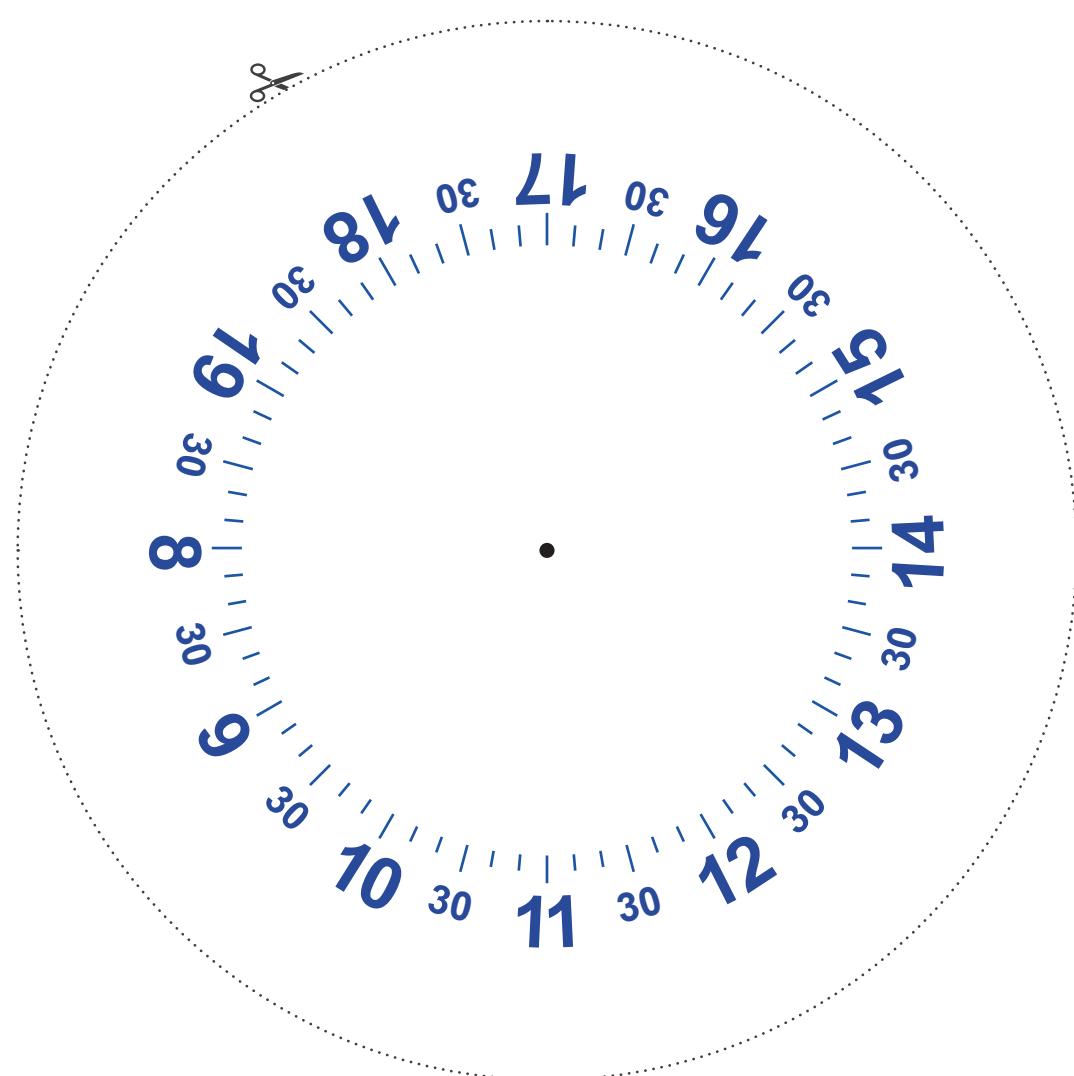


Fabriquez votre disque de stationnement européen

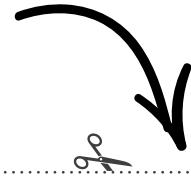
Chessy compte sur son territoire plusieurs « zones bleues ». Pour y stationner, vous devez obligatoirement apposer un disque. Avec ce kit, fabriquez facilement le vôtre.

les étapes :

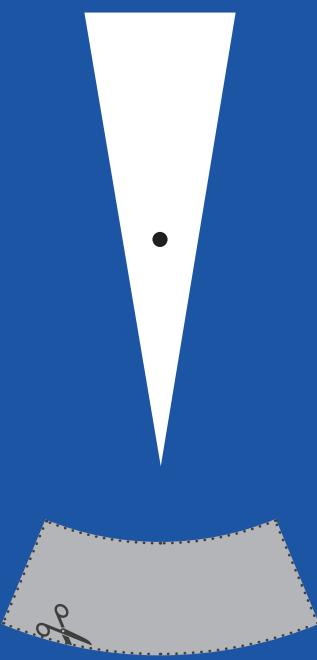
- imprimez les pages de ce documents sur du papier cartonné de préférence et sans modifier la taille d'impression (100% ou taille réelle dans vos paramètres d'imprimante) ;
- découpez selon les pointillés et pliez les bords blancs ;
- assemblez le recto et le verso en collant les bords blancs ;
- percez un trou au centre sur le repère ;
- assemblez les éléments à l'aide d'une attache parisienne.



LE RECTO



HEURE D'ARRIVÉE



Le saviez-vous ?

L'aspect du disque est règlementée par un arrêté.

Cette face doit impérativement être bleue et contenir les informations suivantes :

- une reproduction du panneau de signalisation routière C1a indiquant l'autorisation de stationnement ;
- la mention «heure d'arrivée» ;
- une flèche verticale désignant l'heure d'arrivée ;
- une ouverture en forme de cadran laissant apparaître au moins trois graduations du disque ;
- le disque doit quant à lui être gradué en heures, demi-heures et en tranches horaires de 10 minutes.



Circuler, s'arrêter, se garer... À chacun son tour !

En zone bleue, le stationnement est gratuit et règlementé.
La durée maximale de stationnement est indiquée sur les panneaux délimitant la zone bleue.
Ce disque doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule, derrière le pare-brise.



LE VERSO

Sur le verso, pas de contrainte, il est possible de le personnaliser. Les enfants peuvent même colorier cette face.